

Les Conseillers de la liste  
"Une Nouvelle Équipe pour Demain"

À

Monsieur Michel MEESEMAN  
Maire de la commune d'ORGUEIL

OBJET : Démission groupée (lettre recommandée avec accusé de réception).

Monsieur le Maire,

Par cette lettre, nous vous faisons part de nos démissions simultanées des postes de conseillers municipaux pour les raisons suivantes :

Nous venons de prendre connaissance de la démission de 3 élus de votre liste, ce qui porte à 6 le nombre de vos élus démissionnaires voire 7 sachant qu'un des "remplaçants " a refusé la fonction de conseiller municipal.

Parmi les élus de la liste majoritaire restants encore en poste, deux n'habitent plus sur la commune, dont votre adjointe, responsable des finances.

Depuis un certain nombre de réunions de conseil l'absentéisme de vos élus nous interpelle, il semble que le fonctionnement que vous avez mis en place depuis votre élection de Mars 2014 ne fasse pas l'unanimité dans votre majorité municipale.

De notre côté, nous constatons que nous ne sommes jamais associés à la moindre réflexion, et que nous n'obtenons pas plus de votre part les informations nécessaires en vue d'une prise de décision. Nous nous permettons d'argumenter ci-dessous :

- Nous vous avons proposé de monter des groupes de travail (car vous ne voulez pas de commissions) afin de réfléchir, en nombre restreint, sur des sujets qui concernent la commune. De répercuter ces réflexions lors des conseils afin que chaque élu ainsi informé puisse prendre la décision la meilleure, dans l'intérêt général de la commune, et être en mesure d'en informer les citoyens intéressés.

Vous avez fait semblant de tenir compte de notre requête en formant quelques groupes de travail, mais en ne nous y associant que partiellement (décisions déjà prises en amont en réunion d'adjoints) ou en nous incluant dans un groupe avec une unique réunion et déclarant par la suite que ce groupe de travail était illégal.

Dans tous les cas, aucun compte-rendu écrit (très peu de compte-rendu oraux sauf à notre demande) n'ont été faits de ces groupes de travail aux autres élus.

- Notre curiosité et donc notre intérêt à l'égard de chacun des sujets qui concerne notre commune sont traduits, par vous et vos adjoints, par une simple volonté de notre part de saboter ce que vous aviez prévu. Pour vous, nous sommes de l'opposition donc « contre tout » ce que vous allez proposer. Même en vous expliquant que tel n'est pas le cas, que nous voulons juste un éclairage complet et objectif des dossiers en cours afin de voter en pleine connaissance de cause nous ne recevons qu'un retour négatif et peu d'explications.
- Sans relâche nous vous demandons des précisions, proposons nos arguments et sans relâche vous campez sur vos positions. Vous êtes persuadé que nous sommes des empêcheurs de tourner en rond, cette expression est douce, celle que vous employez est beaucoup moins respectueuse.

- Dans ce Conseil Municipal, élu démocratiquement en 2014, les décisions ne sont prises que sur votre avis et éventuellement celui de vos adjoints. Il n'y a aucun partage d'informations, sauf celles que vous avez décidé de donner.
- Nous sommes censés ingurgiter, digérer tout ce que vous nous apportez sans poser de questions ; puisqu'enfin vous êtes maire depuis 44 ans (élu depuis 50 ans) donc « Vous Savez ».

Pourquoi avec toutes ces années de mandats agissez-vous toujours dans l'urgence et la précipitation si ce n'est pour éviter de laisser aux autres le temps de la réflexion ou d'admettre que des élus puissent avoir des idées différentes, mais pourtant tout autant bénéfiques, pour l'avenir de notre commune ?

Pourquoi accuser systématiquement ceux que vous appelez "les élus de l'opposition" de vous bloquer et de ralentir l'évolution des dossiers ?

Nous représentons 44% des électeurs d'Orgueil. Vous avez précisé dans votre discours à la population du 04 Mai 2014, après votre élection, que "vous serez le Maire même de ceux qui ont soutenu les candidats de la liste concurrente même de ceux qui n'ont pas voté : c'est la démocratie".

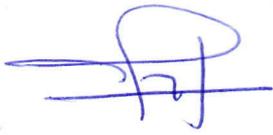
**Qu'en est-il de cette promesse, qu'en est-il de la démocratie, si vous n'accordez aucune écoute aux 4 conseillers de la liste concurrente et pire aux conseillers élus sur votre liste qui osent avoir des idées différentes ?**

Le Maire tient ses attributions des membres du Conseil, il applique et met en œuvre les décisions de ce dernier... Or des décisions capitales, pour l'avenir de notre village, sont prises et annoncées publiquement sans aucune concertation. Il n'est ni "entendable", ni acceptable de ne pas consulter, informer et/ou voter les décisions importantes dans un véritable cadre de démocratie... Celui-là même qui nous a tous porté jusqu'aux responsabilités actuelles.

Monsieur le Maire, voilà une infime partie des raisons pour lesquelles nous donnons notre démission. Nous ne concevons ni ne cautionnons ce mode d'administration des biens des personnes qui vous (et nous) ont élu et vous (et nous) ont fait confiance. La responsabilisation de chacun passe par son investissement via une transparence, une écoute de chaque administré, un partage des informations etc...

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Fait à ORGUEIL le 30 Octobre 2015

<p>M. Martial PETIT 384 Ch de Berny 82370 Orgueil</p> 	<p>Mme Catherine VILLAIN 159 Ch des Communaux 82370 Orgueil</p> 	<p>M. Marc PUJOL 55 Ch du Résimat 82370 Orgueil</p> 	<p>Mme Isabelle AGUILAR 495 Rte de Planques 82370 Orgueil</p> 
---	---	--	---